

L'association de parents d'élèves  
AAPE du Groupe Scolaire Caroline Aigle  
10 rue Maximilien Robespierre  
91120 Palaiseau  
[aape.carolineaigle@gmail.com](mailto:aape.carolineaigle@gmail.com)

DSDEN de l'Essonne – IA DASEN  
A l'attention de M. Jérôme BOURNE BRANCHU  
Boulevard de France  
91012 Évry Courcouronnes cedex

Le 23/03/2021 envoyée en LRAR

Objet : Non-remplacements récurrents d'enseignants absents.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Essonne,

- S/C Mme Zelmati, I.E.N. de la circonscription de Palaiseau
- S/C Mme Lopez, directrice du Groupe Scolaire Caroline Aigle à Palaiseau

Nous souhaitons attirer votre attention sur le sort des élèves du groupe scolaire Caroline Aigle de Palaiseau qui pâtissent depuis de trop nombreuses années du non-remplacement d'enseignants absents, qui malheureusement s'est institutionnalisé dans notre école. **Les parents d'élèves et leurs représentants sont extrêmement inquiets et exaspérés devant une carence identifiée<sup>1</sup>** par les enseignants depuis déjà plus de 20 ans dans notre secteur, et qui nous amène aujourd'hui, dans le contexte de crise sanitaire, à des situations de plus en plus critiques. Et si la crise sanitaire a sûrement joué sur des absences plus nombreuses, elle n'est pas seule en cause et sert surtout de révélateur d'une situation sous-jacente.

En particulier, l'année dernière (y compris avant la crise sanitaire) nos enfants ont été considérablement impactés, à tel point que la directrice de l'école a été contrainte de prendre en charge l'une des classes d'élémentaire en souffrance sur plusieurs semaines, faute de remplaçant disponible. **Ce fonctionnement dégradé vient mettre à mal les missions de direction d'un groupe scolaire dont l'effectif d'élèves avoisine celui d'un collège.** Or cette année encore, la directrice a dû à nouveau prendre en charge une classe d'élémentaire car le groupe scolaire a subi à nouveau de trop nombreuses absences non remplacées. De son propre aveu, elle nous a indiqué lors du dernier Conseil d'École qu'elle y consent lorsque la situation critique l'exige mais que cette situation la met en grande difficulté dans ses missions de direction.

A ces situations administratives et scolaires détériorées s'ajoute **l'épuisement des collègues enseignants** : le sur-effectif secondaire au remplacement des élèves dont le (ou les) enseignant(s) est (sont) absent(s) dans les quelques classes correspondant au même groupe classe (protocole sanitaire), augmente de fait des effectifs déjà élevés. Ainsi, les classes de maternelles et d'élémentaires se retrouvent régulièrement avec entre 30 et 35 élèves/classes, bien loin des objectifs d'effectifs à 24 pour les GS et les classes de CP et CE1. Faute de place, certains élèves sont installés par terre sur des coussins pour travailler ! Que dire de la promiscuité augmentée à l'heure d'un nouveau confinement lié à l'émergence de variants du SARS-COV2 davantage contagieux... Ces conditions sont d'autant plus

---

1 En avril 2001, on peut lire dans la presse locale l'exaspération des enseignants du 1<sup>er</sup> degré en Essonne : <https://www.leparisien.fr/essonne-91/absences-les-instits-veulent-des-remplacants-05-04-2001-2002078589.php>

difficiles que nous avons de jeunes enseignants parfois encore stagiaires dans l'équipe éducative et que l'école comprend des élèves à besoins particuliers pour lesquels les enseignants s'estiment insuffisamment formés. Naturellement, l'équipe pédagogique, épuisée par ces situations répétitives, incite les parents à garder leurs enfants à la maison, fragilisant les parents vis-à-vis de leurs employeurs de moins en moins conciliants.

**Dans un cas comme dans l'autre, nous estimons qu'il y a une perte de chance éducative majeure pour nos enfants et cela n'est plus tolérable.** Afin de quantifier le préjudice subi par nos enfants à ce jour, nous avons initié un premier sondage auprès des parents des différentes classes pour recenser précisément le volume horaire d'enseignement non assuré et irrécupérable. Nos premières estimations font état de **plusieurs centaines d'heures** en cumulé et cela continue d'augmenter...

A défaut d'une réponse rassurante des services de l'IEN (courrier adressé le 05/02/21 suite au « filtrage » à l'entrée de l'école des enfants dont les enseignants absents n'étaient pas remplacés) et d'un plan d'action à la hauteur de la situation, nous avons appris lors du dernier Conseil d'Ecole la **démission d'un enseignant**, nous laissant présager des difficultés grandissantes pour nos enfants. On peut dès lors imaginer la grande détresse des enseignants, ce qui vraisemblablement entraînera d'autres absences à venir.

Le fait d'être ainsi privés des enseignements obligatoires est un réel handicap pour nos enfants et porte atteinte à la réussite de leur scolarité. L'Éducation Nationale ayant l'obligation légale d'assurer l'enseignement obligatoire inscrit aux programmes d'enseignement tels qu'ils sont définis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur selon les horaires prescrits, nous vous demandons instamment de bien vouloir prendre toutes les dispositions pour que nos enfants, déjà lourdement pénalisés par le passé, ne le soient pas à nouveau cette année.

Aussi, nous souhaitons savoir, face à cette situation d'urgence, quels sont les moyens mis en œuvre pour que l'école de nos enfants ne soit plus la victime récurrente d'un nombre d'enseignants remplaçants insuffisants, notamment à court terme (absences actuellement non remplacées) et pour les remplacements de longue durée (prévisibles et/ou impactant régulièrement les mêmes élèves) mais également à plus long terme, pour que chaque enfant puisse avoir la possibilité d'aller à l'école chaque jour et y trouver des conditions d'apprentissage propices à son épanouissement.

Pour l'AAPE Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle,

Emilie Alakian – Parent et RPE AAPE

Nabil Bouzerna – Parent et RPE AAPE

Salima Bouzerna – Parent et RPE AAPE

Laetitia Houx – Parent et RPE AAPE